

Accord d'utilisation du WiFi

sur l'utilisation de l'accès Internet via WiFi dans la maison de vacances « Villa Eviva » avec les hôtes/propriétaires : Tina Laser et Marcel Müller

1. Autorisation de partager le WIFI

Les hôtes mettent à disposition un accès internet via WIFI dans leur maison de vacances. L'accès permet au client de partager l'accès WIFI à Internet pendant toute la durée de son séjour dans la maison de vacances. L'utilisation partagée est un service fourni par les propriétaires et peut être révoqué à tout moment. Le client n'a pas le droit de permettre à des tiers d'utiliser le WIFI.

Les propriétaires n'assument aucune responsabilité quant à la disponibilité réelle, à l'adéquation ou à la fiabilité de l'accès Internet à quelque fin que ce soit. Vous avez le droit à tout moment d'arrêter complètement, partiellement ou temporairement le fonctionnement du WIFI, d'autoriser des utilisateurs supplémentaires et de restreindre ou exclure l'accès du client complètement, partiellement ou temporairement. En particulier, les propriétaires se réservent le droit de bloquer l'accès à certaines pages ou services via le WIFI, à leur propre discrétion et à tout moment (par exemple, les pages qui glorifient la violence, la pornographie **ou** les pages payantes).

2. Accéder aux données

Vous pouvez l'utiliser en entrant un mot de passe. Les données d'accès (mot de passe) sont destinées uniquement à l'usage personnel du client et ne peuvent en aucun cas être transmises à des tiers. Le client s'engage à garder secrètes ses données d'accès. Les propriétaires ont le droit de modifier les données d'accès à tout moment.

3. Dangers de l'utilisation du WIFI, limitation de responsabilité

Le client est informé que le WIFI permet uniquement l'accès à Internet ; la protection antivirus et le pare-feu ne sont pas disponibles. Le trafic de données créé via WIFI n'est pas crypté. Les données peuvent donc potentiellement être consultées par des tiers. Les propriétaires soulignent expressément qu'il existe un risque que des logiciels malveillants (par exemple virus, chevaux de Troie, vers, etc.) puissent pénétrer sur l'appareil final lors de l'utilisation du WIFI.

L'utilisation du WIFI est à vos propres risques et aux risques du client. L'hôte n'assume aucune responsabilité pour les dommages causés à l'ordinateur du client par l'utilisation de l'accès Internet, à moins que les dommages aient été causés intentionnellement ou par négligence grave de la part de l'hôte.

4. Responsabilité et renonciation aux réclamations

Le client est responsable des données transmises via le WIFI, des services payants utilisés et des transactions juridiques effectuées . Si le client visite des sites Internet payants ou contracte une responsabilité, les frais qui en résultent doivent être supportés par lui.

Il est tenu de respecter la loi applicable lors de l'utilisation du WIFI. Il devra notamment :

- ne pas utiliser le WIFI pour accéder ou diffuser des contenus immoraux ou illégaux ;
- ne pas reproduire, distribuer ou rendre accessible illégalement des biens protégés par le droit d'auteur ;
- respecter la réglementation applicable en matière de protection de la jeunesse ;
- ne pas envoyer ou distribuer de contenu harcelant, diffamatoire ou menaçant ;
- N'utilisez pas le WIFI pour envoyer des messages massifs (spam) et/ou d'autres formes de publicité non autorisée.

Le client libère le propriétaire Tina Laser et Marcel Müller de tous dommages et réclamations de tiers basés sur une utilisation illégale du WIFI par le client et/ou une violation du présent accord, cela s'étend également à l'utilisation ou aux coûts et dépenses associés ; à les défendre.

Si le client reconnaît ou doit reconnaître qu'une telle violation de la loi et/ou une telle violation a eu lieu ou est menacée, il le signalera au propriétaire.

En signant le contrat de location, le locataire accepte les conditions d'utilisation listées ici.